



Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Réservé
au
Moniteur
belge



22044636

31 MAR 2022

au greffe du Tribunal de l'entreprise
Greffier
Francisphone de Vrommes

N° d'entreprise : **0753 665 155**

Nom

(en entier) : **TASC INTERNATIONAL**

(en abrégé) :

Forme légale : **SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE**

Adresse complète du siège : **AVENUE VAN BEVER 19, 1180 BRUXELLES**

Objet de l'acte : TRANSFERT DU SIEGE SOCIAL ET DU SIEGE D'EXPLOITATION

Extrait du PV d'AGE du 09/09/2021 :

L'assemblée des actionnaires réunie ce jour accepte à l'unanimité des voix et avec effet rétroactif au 02 août 2021 le transfert du siège social et d'exploitation à 1180 Bruxelles, Avenue du Prince d'Orange 31 et par conséquent décide de modifier les statuts avec le texte suivant : « Son siège social est établi à 1180 Bruxelles, Avenue du Prince d'Orange 31 ».

L'assemblée a également décidé de conférer tous pouvoirs à Madame Caroline EMPPIO et Madame Florence FELIX ou tout autre collaborateur de la société IQ EQ FINANCIAL&TAX (Belgium) pour signer et déposer la publication au Moniteur ainsi que la déclaration d'immatriculation, de modification, de radiation auprès d'un guichet d'entreprise de la Banque carrefour des entreprises

Pour extrait analytique conforme,

Caroline EMPPIO
MANDATAIRE

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 07/04/2022 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).